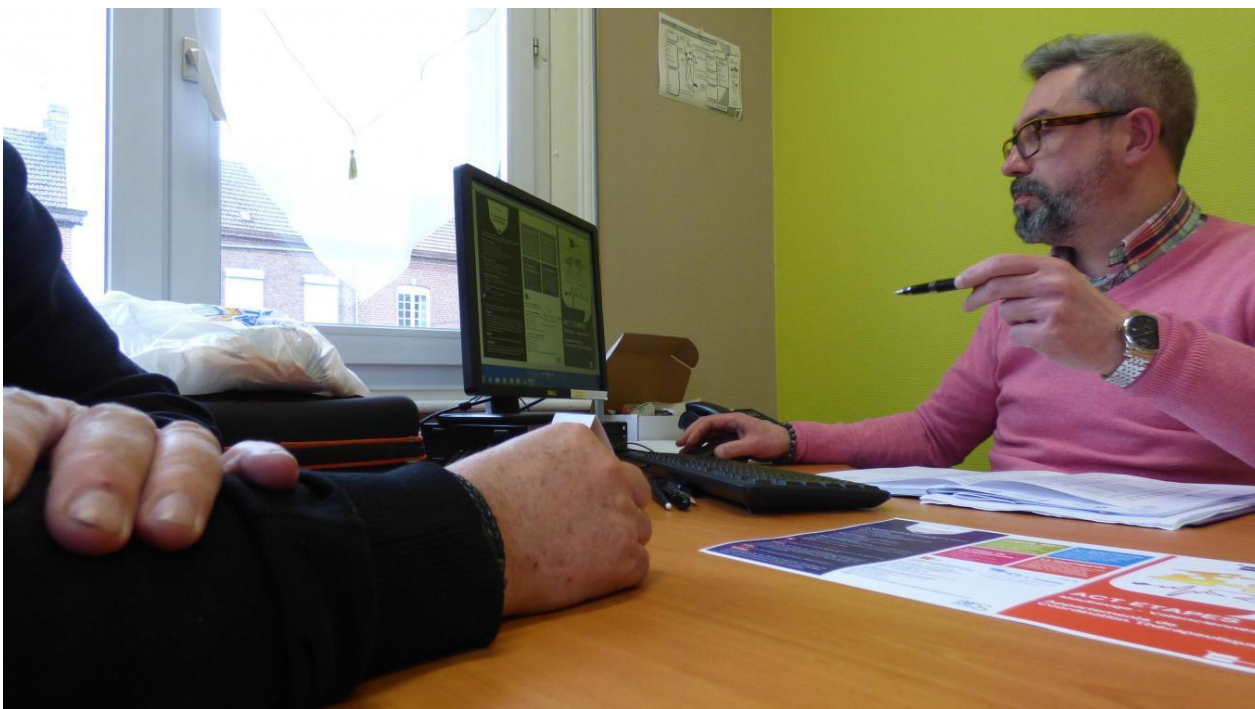




## Un «home sweet home» qui redonne du baume au cœur

Depuis le mois de novembre, le centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (Etapes) Maubeuge – Valenciennes a augmenté la capacité d'accueil de ses appartements de coordination thérapeutiques sur les deux communes. Des logements dont bénéficient des patients atteints de pathologies chroniques.



Les appartements de coordination thérapeutique permettent à des personnes souffrantes de reprendre pied, dans un cadre adapté.

À eux cinq, ils jonglent entre les logements de Maubeuge et de Valenciennes pour suivre presque une vingtaine de résidents/patients. Un chef de service, une assistante sociale, une psychologue, un infirmier et un médecin tissent une toile quasi vitale entre les établissements de santé et les personnes qui ont perdu pied, médicalement et socialement parlant. Ce qui les caractérise : une maladie chronique au traitement lourd, où le rythme des rendez-vous médicaux ainsi qu'une situation sociale précaire, épuisent et excluent. Voilà tout l'enjeu des ACT (appartements de coordination thérapeutiques) en lien avec l'[association Sauvegarde Nord](#) : redonner un rythme de vie dans de bonnes conditions d'hébergement.

À l'origine, dans les années 1990, les ACT ont été créés pour accueillir les personnes atteintes du VIH. Aujourd'hui, les structures voient passer des personnes atteintes de cancer, de diabète, de sclérose en plaques et autres pathologies chroniques. « *C'est notre critère premier. Ensuite, nous sommes sensibles aux difficultés financières et à l'exclusion sociale* », explique Laurent Michel, chef de service. Les rencontres se font à plusieurs reprises entre le candidat et les professionnels. « *Il faut qu'il soit motivé dans sa démarche de guérison et de réinsertion* », poursuit le responsable. L'un étant souvent étroitement lié à l'autre. Un dossier est établi mais le plus important est que les droits du candidat, en termes de sécurité sociale, soient ouverts.

[Visualiser l'article](#)

Seules contre-indications pour pouvoir bénéficier d'un logement thérapeutique, avoir une addiction à l'alcool et/ou à la drogue et/ou souffrir d'une pathologie psychique sévère. « *Nous ne voulons pas nous substituer à des structures qui font déjà ce travail.* »

iframe : redir.opoint.com

Pour accueillir convenablement, l'ACT Étapes Maubeuge – Valenciennes a son réseau. « *Dans les deux communes, nous travaillons avec des bailleurs sociaux qui connaissent les enjeux de notre structure* ». Le résident peut bénéficier de ce soutien pendant deux ans au maximum. Deux années pour se refaire une santé et restructurer sa vie sociale. En guise de loyer, 1,80 € par jour, soit 55 € maximum par mois, leur est demandé. Une somme qui instaure un climat de confiance. « *Notre objectif est l'amélioration de l'état de santé (ou la guérison) mais surtout l'autonomie.* » Et pour constater cela, les professionnels sont régulièrement invités à partager un repas dans le logement du résident quand ils ne les accompagnent pas dans leurs démarches médicales et de la vie courante.

« Je ne serais plus là si on ne m'avait pas soutenu »

C'est en décembre 2014 que Jean(1), 57 ans, entend parler de l'ACT à Maubeuge. À ce moment-là, il passe un énième séjour à l'hôpital pour de multiples problèmes de santé. En un an, Jean a développé des varices œsophagiennes, une cirrhose et une hépatite C mais pour l'ancien professeur, c'est surtout la dépression qu'il faut mettre en tête de liste. Peu avant l'été 2013, il quitte le domicile conjugal « *nocif depuis déjà plusieurs années* ». Osant trop peu demander de l'aide à ses amis, il dort pendant un mois dans sa voiture jusqu'à ce qu'il se la fasse voler. « *Par chance, j'ai retrouvé un logement le jour même mais il n'était pas très salubre.* » Il y restera pendant un an, période à laquelle les plus grosses galères commencent pour Jean.

En dépression sévère, il ne reprend pas le travail à la rentrée 2013, touche un chômage de plus en plus dégressif, (jusqu'à 500 €/par mois) et apprend successivement ses pathologies. L'alcool aussi s'invite doucement dans la vie du quinquagénaire mais pour rentrer à l'ACT, il le sait, il faut se sevrer. Après six mois passés dans la structure, son état s'améliore. « *Leur travail a été fantastique* », se souvient Jean.

Deux ans ont passé et sa vie s'est transformée. Dans quelques jours il quittera son logement thérapeutique. « *Je ne suis plus malade mais juste fragile. Je ne serais plus là si on ne m'avait pas soutenu dans toutes ces démarches. J'étais dans un tel état dépressif que je ne savais plus lire l'heure ou même compter.* » L'avenir aujourd'hui, c'est peindre et devenir bénévole « *auprès des enfants dans les hôpitaux* » et surtout se rapprocher des siens.

#### **(1) Prénom d'emprunt.**

**Appartements de coordination thérapeutique (ACT) Etapes, 22 rue Henri-Sculfort à Maubeuge. Tél. : 03 27 32 11 70.**